

## **FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE du 21 AOÛT 2012**

### ***ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES POUR LES QUALIFIER ET LES DIPLÔMER***

#### **Organisation scolaire 2012-2013 secteur des jeunes : 3 classes de maternelle de plus**

La directrice du Service de l'enseignement Mme Marie-Hélène Grondin a présenté aux commissaires les prévisions de la population scolaire au 15 août 2012. Ces données indiquent une diminution d'une cinquantaine d'élèves, (actuellement 53) pour l'ensemble des 20 écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire Harricana. Comme dans les dernières années, on remarque une baisse marquée au secondaire avec 70 élèves de moins et une légère augmentation de 17 élèves au Programme Passe-Partout, au préscolaire et au primaire. Les effets de ce « *mini-babyboom* » d'écoliers sur l'organisation scolaire nécessitent l'ouverture de trois nouvelles maternelles aux écoles Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de St-Marc, Ste-Thérèse et Youville. Notons aussi la réouverture des classes de maternelle des écoles Ste-Thérèse de Launay (8 élèves) et des Coteaux de La Morandière (6 élèves).

### ***ORIENTATION 2 FORMER DES CITOYENS AUTONOMES ET RESPONSABLES***

#### **Octroi de trois contrats de travaux d'entretien dans 5 écoles totalisant 870 000 \$**

Les commissaires ont été informés des résultats de l'ouverture de trois appels d'offre. D'abord, c'est l'offre de l'entreprise Plomberie Marcel Masse, au montant de 135 943 \$ qui a été retenue pour effectuer la mise aux normes des dispositifs anti-refoulement de la polyvalente de la Forêt, de l'école secondaire La Calypso, du Carrefour du savoir Harricana et l'école secondaire Natagan. En ce qui concerne les travaux de remplacement des portes et fenêtres de l'école Sainte-Thérèse à Amos, l'entreprise Construction G. Proulx et Frère a obtenu ce contrat avec une soumission au montant de 636 200 \$. Finalement, les travaux de réfection des portes extérieures de l'école secondaire La Calypso seront effectués par l'entreprise Constructions Benoit Doyon au coût de 98 500 \$.

### ***ORIENTATION 3 FAVORISER LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION, LA FORMATION CONTINUE ET L'ASSIDUITÉ AU TRAVAIL DU PERSONNEL***

#### **Octroi de poste, nomination et affectation de membres du personnel**

Lors de cette séance la directrice du Service des ressources humaines, Mme Hélène Turcotte, a présenté les recommandations des candidatures retenues par deux comités de sélection. D'abord, les commissaires ont nommé M. Rémi Lessard au poste régulier cyclique de magasinier classe 1 à raison de 17,5 heures par semaine à la polyvalente de la Forêt. Ils ont également procédé à la nomination de Mme Sylvie Gagnon à titre de conseillère pédagogique en mathématiques et en sciences au primaire et au secondaire, poste régulier à temps plein. L'entrée en fonction de ces deux personnes est effective à compter du 22 août 2012. Finalement, les membres du conseil ont autorisé l'affectation temporaire à 20 % de Mme Annie St-Julien au poste de directrice adjointe à l'école institutionnelle Sacré-Cœur/Saint-Viateur, et ce, pour la période du 22 août 2012 au 28 juin 2013.

### ***ORIENTATION 4 MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À VALORISER LA FORMATION CONTINUE***

#### **Congés pour tous les élèves de la CSH le 4 septembre jour d'élections provinciales**

Les commissaires ont été informés que conformément à l'article 306 de la Loi électorale (L.R.O., c. E-3.3), la Commission scolaire Harricana accordera, le jour du scrutin, un congé aux élèves de toutes les écoles et de tous les centres. Cependant, le personnel sera au travail et les services de garde demeureront ouverts aux heures habituelles.